

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 20 MARS 2026

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

		L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h,
En exercice	19	Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,
Présents	18	S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Procuration	1	sous la présidence de RIVOIRE Marion
Votants	19	.....

Date de la convocation : 16/03/2026  
 Date d'affichage de la convocation : 16/03/2026  
 Date d'affichage de la délibération : 25/03/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, MR LERAN Jean-Philippe, MME CHANSAREL Frédérique, Mr BECAÏS Anthony, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : MME LATGER Lucie a donné procuration à MME JEULIN-CARREY Florence

Florence JEULIN-CARREY a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-40 Désignation d'un correspondant défense

*Exposé*

Madame la Maire rappelle que la fonction de correspondant « Défense » a été créée par la circulaire du 26 octobre 2001 afin de répondre à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce à l'animation d'actions de proximité.  
 Une instruction ministérielle du 8 janvier 2009 est venue préciser la mission d'information de ces correspondants « Défense » autour de trois axes à savoir :

- La politique de Défense qui s'articule autour des activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire ;
- Le parcours Citoyen qui comprend l'enseignement de la défense à l'école, le recensement et la journée de défense et citoyenneté (JDC)
- La mémoire et le patrimoine qui concernent le devoir de mémoire et la reconnaissance de la Nation en liaison avec les associations patriotiques, la Direction Départementale de l'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.
- En qualité d' élu local, il est l'interlocuteur privilégié des administrés, des autorités civiles et des autorités militaires du Département sur les questions de défense.

Il convient aujourd'hui de procéder à la désignation d'un représentant de la Commune, parmi les élus du Conseil Municipal, pour assumer les fonctions de correspondant « Défense ».

*Décision*

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, procède au scrutin public à mains levées à la majorité absolue, à la désignation d'un représentant de la Commune, parmi les élus du Conseil Municipal, pour assumer les fonctions de correspondant « Défense ».

Se porte candidat : Mr Guillaume VERGER

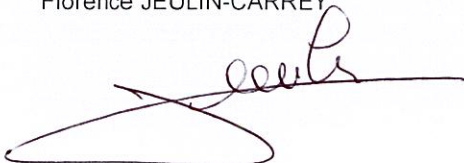
Mr Guillaume VERGER est désigné pour assumer les fonctions de correspondant « Défense »

La délibération est adoptée à :

- |    |  |
|----|--|
| 19 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• VOIX POUR</li> <li>• ABSTENTION</li> <li>• VOIX CONTRE</li> </ul> |
|----|--|

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
 Fait à Flourens, le

Le secrétaire de séance,  
 Florence JEULIN-CARREY



La Maire,  
 Marion RIVOIRE

